

Dossier d'Appel d'Offres :

Mise en place d'une application de gestion
des investissements et de suivi du
portefeuille

Novembre 2023



Table des matières

1	Présentation du Fonsis	3
2	Contenu du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).....	3
3	Règles de soumission.....	4
3.1	Confidentialité	4
3.2	Conditions de participation à l'appel d'offre.....	4
3.3	Amendement du cahier des charges.....	4
3.4	Propriété de l'offre de service.....	5
3.5	Durée de validité de l'offre de service	5
3.6	Coût de préparation de l'offre de service	5
3.7	Critères d'évaluation.....	5
3.8	Les modalités pratiques de réponse à l'appel d'offres	6
3.8.1	Réponses à l'appel d'offres	6
3.8.2	Renseignements relatifs à l'appel d'offres	7
3.8.3	Périmètre de la consultation	7
3.8.4	Récapitulatif du calendrier de la consultation	8
3.8.5	Proposition financière	8
3.9	Évaluation des propositions.....	8

Liste des tableaux

Tableau 1 :	Critères d'évaluation	5
Tableau 2 :	Récapitulatif du calendrier de la consultation	8

1 Présentation du FONSIS

Le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS SA.) a été créé par la loi 2012-34 adoptée le 27 décembre 2012. Il adhère aux Principes de Santiago qui régissent le fonctionnement des plus grands fonds souverains internationaux de pays membres du Fonds Monétaire International (FMI).

Le FONSIS a pour mission de promouvoir le rôle de l'Etat du Sénégal, en tant qu'investisseur, partenaire et complément du secteur privé, dans le but de soutenir les investissements directs, afin d'accélérer le développement économique et social du pays, en créant de la richesse et des emplois pour les générations présentes et futures.

Le FONSIS a pour mission de contribuer au développement économique et social du Sénégal par la promotion de l'Etat investisseur et partenaire du secteur privé national et international. Il intervient sur 5 axes et dans l'ensemble des secteurs définis comme prioritaire par la politique économique de l'Etat du Sénégal. Il s'agit de :

- Développer les partenariats Public Privé (PPP) dans des secteurs à fort potentiel avec des partenaires stratégiques, financiers ou techniques avec un axe de renforcement de la participation nationale ;
- Détenir et valoriser les participations de l'Etat dans le cadre des projets PPP ;
- Stimuler la présence du secteur privé national à travers le portage des participations lui revenant dans le cadre des PPP ;
- Financer et accélérer le développement du secteur privé par le Fonds stratégique et les fonds sectoriels et thématiques qu'il structure seul ou avec d'autres investisseurs privés ou institutionnels;
- Restructurer et viabiliser des sociétés stratégiques dans les secteurs.

Le FONSIS utilise actuellement la solution BMS, solution cœur de métier, éditée par Blue Kango pour gérer les aspects suivants :

- Enregistrement et consultation des données des projets en pipeline et en portefeuille ;
- Gestion des missions des collaborateurs ;
- Demandes d'achats.

Mais la solution n'est pratiquement pas utilisée car jugée pas conviviale et pas intuitive en termes d'utilisation. Un processus de remplacement a été initié en 2021 et n'a pas été finalisé.

Pour accompagner son initiative de digitalisation visant à moderniser la gestion et le suivi de ses activités d'investissement, le FONSIS souhaite engager un cabinet qui aura pour mission de concevoir et déployer une application dédiée à la gestion des projets d'investissement, au suivi du portefeuille, au suivi de la performance, à la gestion des partenariats, ainsi qu'à la supervision des instances de gouvernance du FONSIS et de son portefeuille.

2 Contenu du Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

Le dossier d'Appel d'offres contient les documents suivants :

- DAO (présent document)
- Cahier des charges
- Annexe 1 : Processus d'investissements

- Annexe 2 : Volumétrie
- Annexe 3 : Informations sur le fournisseur et les services proposés
- Annexe 4 : Matrice des fonctionnalités
- Annexe 5 : Formulaire des prix.

3 Règles de soumission

3.1 Confidentialité

Le contenu du présent cahier des charges est confidentiel. Tout soumissionnaire qui reçoit ou détient le présent cahier des charges s'engage à n'en dévoiler la teneur et le contenu que pour les besoins de l'élaboration éventuelle d'une offre de service.

Aux fins d'assurer une uniformité d'interprétation du cahier des charges et pour faciliter les échanges d'informations, toute question relative au cahier des charges doit être adressée exclusivement à l'adresse suivante : **cmballo@fonsis.org**

3.2 Conditions de participation à l'appel d'offre

Le soumissionnaire et son représentant local doivent être des personnes morales qui obéissent aux conditions suivantes :

- Être, tous deux, des entreprises dûment constituées, à l'exception des entreprises individuelles, qui existent depuis plus de trois ans dans leurs pays respectifs ;
- Le soumissionnaire doit être un éditeur de logiciels ou de solutions de gestion financière / bancaires ;
- Le représentant local doit être un intégrateur de services informatiques dans le domaine financier de la zone UEMOA ;
- Le représentant local doit disposer d'une équipe composée d'au moins deux ingénieurs ;
- Le soumissionnaire et son représentant local ne doivent pas être en situation de faillite ou de redressement judiciaire ;
- Ils ne doivent pas être en état de cessation de paiement constatée par une décision judiciaire ;
- Ils ne doivent pas faire l'objet d'une condamnation judiciaire définitive pour toute infraction affectant leur moralité professionnelle.
- Tout soumissionnaire résidant au Sénégal peut être lui-même son propre représentant local, s'il est éditeur de logiciels et intégrateur de services informatiques obéissant aux règles ci-dessus.

3.3 Amendement du cahier des charges

À tout moment avant la soumission des propositions, l'Autorité contractante peut modifier le cahier des charges par le biais d'un amendement. Tout amendement est communiqué à tous les soumissionnaires par notification écrite ou par courrier électronique et s'impose à eux tous.

Les soumissionnaires accusent réception de tous les amendements. Afin de leur donner un délai raisonnable pour qu'ils puissent en tenir compte dans leur proposition, l'Autorité contractante pourra décider de reporter la date limite de soumission des propositions.

L'autorité contractante pourra apporter des modifications aux conditions de soumission, à condition d'en informer, à temps, les représentants des soumissionnaires.

3.4 Propriété de l'offre de service

L'offre de service présentée ainsi que les documents afférents, demeurent la propriété exclusive du FONSIS et ne seront pas retournés au soumissionnaire.

3.5 Durée de validité de l'offre de service

L'offre de service déposée devra être valide sur une période de 90 jours calendaire à compter de la date de dépôt des offres de service.

3.6 Coût de préparation de l'offre de service

Le soumissionnaire et son représentant sont responsables de tous les frais liés à l'élaboration et à la présentation de leur proposition ainsi qu'aux négociations relatives au contrat.

Le FONSIS n'est nullement tenu d'accepter l'une quelconque des propositions et se réserve le droit, à tout moment avant l'attribution de celui-ci, d'annuler la procédure de sélection sans encourir de responsabilité envers les soumissionnaires.

3.7 Critères d'évaluation

La solution proposée sera évaluée sur base des critères suivants :

Tableau 1 : Critères d'évaluation

Critères	Points
Degré d'adéquation des fonctionnalités de la solution par rapport aux besoins du FONSIS	20
Conditions d'utilisation <ul style="list-style-type: none"> • Interface utilisateur - ergonomie • Aide en ligne 	15
Niveau de service du fournisseur <ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'appel d'offre et capacité d'assistance pour l'installation • Support proposé • Localisation du support technique 	5
Extensibilité <ul style="list-style-type: none"> • Flexibilité / Paramétrage • Capacité à intégrer de nouveaux besoins de l'institution 	10
Spécification et qualités techniques <ul style="list-style-type: none"> • Architecture • Sécurité de l'infrastructure et de la base de données • Intégration des modules • Ouverture à d'autres solutions (possibilité d'interfaçage) • Base de données et langage • Capacité volumétrie 	15

Critères	Points
<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à fonctionner avec matériels existants 	
Rapports et analyse de l'information <ul style="list-style-type: none"> • Rapports et filtres standards • Génération de requêtes et rapports personnalisés • Exportation des données 	10
Informations fournisseurs <ul style="list-style-type: none"> • Forme juridique, solidité, ancienneté, • Maturité du produit • Niveau de compétences sur des solutions de pilotage des investissements • Références d'institutions similaires 	5
Coût global <ul style="list-style-type: none"> • Licence • Mise en œuvre • Maintenance • Support, Hotline • Développements complémentaires 	20
TOTAL	100

3.8 Les modalités pratiques de réponse à l'appel d'offres

3.8.1 Réponses à l'appel d'offres

- (a) La réponse au présent appel d'offre doit être présentée sous forme de deux documents distincts libellés : **PROPOSITION TECHNIQUE** et **PROPOSITION FINANCIERE**.
 Pour chaque proposition (technique et financière), le soumissionnaire doit déposer une version électronique au format WORD et PDF envoyée à l'adresse email suivante : **offresoutils@fonsis.org**
- (b) Les soumissionnaires devront faire parvenir leurs réponses **au plus tard le 10 Janvier 2024 à 12 heures**
- (c) Langue et Prix
 La soumission doit être en langue française. Les prix indiqués dans l'offre de service seront en FCFA (XOF) (1 euro = 655,957 FCFA) hors TVA et autres taxes. Les soumissionnaires sont responsables de tous les frais liés à l'élaboration et à la présentation de leur proposition ainsi qu'aux négociations relatives au marché.
- (d) Choix du prestataire
 Le FONSIS n'est nullement tenu d'accepter l'une quelconque des propositions et se réserve le droit, à tout moment avant l'attribution de celui-ci, d'annuler la procédure de sélection sans encourir de responsabilité envers les soumissionnaires.
 Les réponses apportées par les soumissionnaires à cette consultation seront traitées en mode confidentiel par l'équipe du projet et ne seront pas divulguées aux autres fournisseurs de logiciel.
 De manière similaire, l'équipe du projet demande aux soumissionnaires consultés de s'engager à traiter comme confidentiels et à ne pas communiquer à quiconque, par quelque moyen que ce soit, les renseignements contenus dans le présent document.

L'équipe du projet se réserve le droit de rejeter toute réponse ou ne retenir aucune au terme de cette consultation. Tous les coûts encourus par le soumissionnaire pour préparer et faire parvenir sa réponse à cet appel d'offres seront à la seule charge du soumissionnaire.

3.8.2 Renseignements relatifs à l'appel d'offres

Toute demande de clarification relative au présent cahier des charges doit être formulée par courrier électronique à l'adresse suivante : cmballo@fonsis.org.

Les questions devront être adressées **au plus tard le 23 Décembre 2023**. Passé ce délai, les questions ne seront plus acceptées.

L'autorité contractante répondra par courrier électronique à toutes les questions.

3.8.3 Périmètre de la consultation

Le présent appel d'offre couvre l'ensemble des fonctionnalités correspondant aux besoins du FONSIS ciblées par le projet.

Dans l'hypothèse où la solution ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins exprimés, les soumissionnaires sont invités à répondre aux fonctions qu'ils estiment pouvoir couvrir.

Pour les modules non couverts par le produit du soumissionnaire, ce dernier peut proposer une solution qui semblerait envisageable, et sur laquelle le FONSIS demandera au soumissionnaire de s'engager (par exemple dans le cas où le soumissionnaire proposerait un développement complémentaire pour une fonction non couverte en standard par son système) en tenant compte notamment des interfaces qu'il conviendra de mettre en place.

3.8.4 Récapitulatif du calendrier de la consultation

Tableau 2 : Récapitulatif du calendrier de la consultation

Étapes	Dates prévisionnelles
Publication de l'appel d'offres	07 Décembre 2023
Date limite de réception de questions de clarification	23 Décembre 2023
Date limite de remise des offres	10 Janvier 2024
Date d'ouverture des offres	15 Janvier 2024
Communication du choix du fournisseur sélectionné	26 Janvier 2024
Finalisation et signature du contrat	09 Février 2024

3.8.5 Proposition financière

Les propositions financières doivent détailler :

- Coût initial avec les détails de l'assistance pour la configuration, la reprise des données, les tests, la formation de l'équipe informatique, la formation des utilisateurs clés, la livraison de la documentation correspondante ;
- Coûts de support récurrents, coûts de licence, coûts de la maintenance, le cout de l'hébergement.

Le budget doit inclure toutes les dépenses, y compris les frais de déplacement et d'hébergement de l'équipe du soumissionnaire, qui doivent également être indiqués.

Tous les tarifs et frais doivent être exprimés en FCFA (XOF) et s'entendent hors TVA et autres taxes.

3.9 Évaluation des propositions

L'évaluation des propositions reçues suivra une approche en cinq étapes :

Étape 1 : Évaluation de la proposition technique

Les propositions techniques seront vérifiées pour s'assurer qu'elles ont été correctement remplies et que toutes les informations nécessaires ont été fournies. Celles qui sont correctement remplies et pour lesquelles toutes les informations pertinentes sont fournies seront évaluées. Toute proposition technique qui n'aura pas été correctement remplie et/ou qui contiendra des omissions pourra être rejetée à ce stade. Si une proposition technique est rejetée à ce stade, elle sera automatiquement disqualifiée et ne sera plus évaluée.

Étape 2 : Évaluation de la proposition financière

Les propositions financières seront d'abord vérifiées pour s'assurer que toutes les informations nécessaires ont été fournies. Celles qui seront correctement remplies et pour lesquelles toutes les informations pertinentes auront été fournies seront évaluées. Toute proposition financière qui n'aura pas été correctement remplie et/ou qui contiendra des omissions pourra être rejetée à ce stade. Si une proposition financière est rejetée à ce stade, elle sera automatiquement disqualifiée et ne sera plus évaluée.

Étape 3 : Le cas échéant, entretiens avec le prestataire

Après l'évaluation des propositions techniques et financières écrites des soumissionnaires et l'achèvement de la première étape du processus d'évaluation, FONSIS pourra mener des entretiens avec un ou plusieurs membres de l'équipe des soumissionnaires.

Étape 4 : Démonstration à FONSIS par les vendeurs/ contacts avec les clients

Les propositions pourront être prises en considération pour une démonstration. Cette démonstration pourra être faite devant un panel de représentants de FONSIS et/ou des représentants de la Maitrise d'Ouvrage.

En outre, FONSIS pourra, à sa seule initiative, entrer en contact avec tout client du vendeur pour recueillir des informations indépendantes.

Étape 5 : Décision et sélection du prestataire

FONSIS prendra en compte à la fois son évaluation de la proposition technique et de la proposition financière pour arriver au classement final des offres, et le soumissionnaire gagnant sera ensuite invité à des négociations contractuelles.